



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DES ESCUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 20 janvier 2020 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Destroisiers, maire.

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2019
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2019
- 2.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2019

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Nomination maire suppléant(e)
- 3.2 Autorisation de paiement/ Comptes du mois de décembre 2019
- 3.3 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
- 3.4 Dépôt/ Liste des gagnants – 10^e édition du concours de décorations de Noël « Village en lumières »
- 3.5 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)
- 3.6 Demande de soutien financier dans le cadre du Programme emplois d'été Canada 2020
- 3.7 Demande de subvention/ Programme Jeunes au travail Desjardins du Carrefour Jeunesse Emploi
- 3.8 Règlement d'emprunt 09-408/ Solde emprunt fermé (année 2019)
- 3.9 Règlement d'emprunt 09-408/ Solde emprunt fermé (année 2020)



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Cahier spécial Journal Haute-Côte-Nord/ Semaine de relâche

5.0 CENTRE SPORTIF / CENTRE MULTIFONCTIONNEL

- 5.1 Dépôt/ Location : Salle du Centre Multifonctionnel et aréna -- décembre 2019

6.0 URBANISME

- 6.1 Dépôt/ Rapport sommaire des permis du mois de décembre 2019
- 6.2 Dépôt/ Rapport annuel des permis 2019
- 6.3 Entente de services de consultation continue en matière d'urbanisme pour l'année 2020
- 6.4 Dépôt/ Correction géométrique de la route 138 à l'intersection de la rue des Pilotes

7.0 INCENDIE

- 7.1 Approbation du rapport annuel d'activités 2019 en vertu du schéma couverture de risques

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Dépôt/ Rapport sommaire des travaux à venir janvier - février

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

- 9.1 Dépôt/ Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM

11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS

12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS

14.0 PROJETS

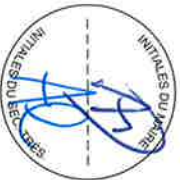
15.0 OFFRES DE SERVICES

16.0 CORRESPONDANCE, MAMH ET AUTRES

- 16.1 Liste de la correspondance, MAMOT et autres
- 16.2 Dépôt/ Commission municipale du Québec – Notification de décision – Reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.1 Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge rapide (400V) pour véhicules électriques



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

17.2 Permission d'autorisation d'occupation du domaine public pour bornes de recharge de véhicules électriques

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

N° 20-01-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

No F-031

N° 20-01-002

FD - 000

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2019 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

Les Éditions

N° 20-01-003

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2019 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 20-01-004

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2019 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

N° 20-01-005

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT (JANVIER À AVRIL)

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal nomme madame Claudine Roussel, conseillère, maire suppléante pour la période du 20 janvier 2020 au 20 avril 2020, en remplacement de monsieur Denis Morin, conseiller, lequel terminait son mandat le 20 janvier 2020.

N° 20-01-006

AUTORISATION DE PAIEMENT/ COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de décembre 2019 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la cote numéro 207 120 (2727).

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :	84 084.97 \$
Comptes à payer :	63 643.78 \$
Annexe des comptes :	43 883.51 \$
Total des comptes	191 612.26 \$

**** DÉPÔT
DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

**** DÉPÔT
LISTE DES GAGNANTS – 10^E ÉDITION DU CONCOURS DE
DÉCORATIONS DE NOËL « VILLAGE EN LUMIÈRES »**

N° 20-01-007

**PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET
SPORTIVES (PAFIRS)**

IL EST PAR CONSÉQUENT



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Escoumins autorise la présentation du projet de réfection et modernisation du Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives ;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité des Escoumins à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre ;

QUE la municipalité des Escoumins désigne Monsieur Joé Dufour, agent de développement, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2020

ATTENDU QUE le programme Emplois d'été Canada 2020 vise à offrir des expériences de travail aux étudiants tout en contribuant à offrir des services communautaires au sein de la collectivité;

ATTENDU QUE le projet permettra à des étudiants d'acquérir une expérience axée sur leur carrière ou d'occuper un premier emploi;

ATTENDU QUE l'accès à des emplois d'été favorise le maintien des jeunes dans leur milieu d'appartenance et diminue, par l'effet même, l'impact de l'exode des jeunes;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité formule une demande de soutien dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2020 » pour l'embauche d'étudiants;

QUE la directrice générale, Madame Andrée Lessard, soit par la présente, autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la Municipalité.

DEMANDE DE SUBVENTION / PROGRAMME JEUNES AU TRAVAIL DESJARDINS DU CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI

ATTENDU QUE le programme Jeunes au travail Desjardins du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) consiste à établir un partenariat entre la caisse Desjardins, les entreprises de son milieu ainsi que la communauté, afin de créer des emplois d'été pour les étudiants du niveau secondaire dans le but de leur donner de l'expérience de travail;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

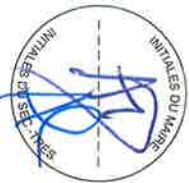
4^o 20-01-008

No. F-031

FD - 1-800

Les Éditions:

N^o 20-01-009



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE la municipalité des Escoumins autorise la directrice générale, Madame Andrée Lessard, à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la Municipalité, dans le cadre du programme Jeunes au travail Desjardins du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE).

N° 20-01-010

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 09-408/ SOLDE EMPRUNT FERMÉ (ANNÉE 2019)

ATTENDU QUE les travaux concernant le règlement d'emprunt 09-408 sont terminés depuis quelques années ;

ATTENDU QUE le solde disponible en lien avec le projet s'élève à 339 190,38 \$ (trois cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix dollars et trente-huit cents) ;

ATTENDU QUE ce montant ne peut être affecté que sur le projet de la rue Beaulieu ;

ATTENDU QU'en 2019, le remboursement en capital sur le règlement d'emprunt était de 57 200 \$ (cinquante-sept mille deux cents dollars) ;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise d'affecter le montant du remboursement en capital pour l'année 2019 au solde du règlement d'emprunt 09-408.

N° 20-01-011

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 09-408/ SOLDE EMPRUNT FERMÉ (ANNÉE 2020)

ATTENDU QUE les travaux concernant le règlement d'emprunt 09-408 sont terminés depuis quelques années ;

ATTENDU QUE le solde disponible en lien avec le projet s'élève à 281 990,38 \$ (deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent quatre-vingt-dix et trente-huit cents) ;

ATTENDU QUE ce montant ne peut être affecté que sur le projet de la rue Beaulieu ;

ATTENDU QU'en 2020, le remboursement en capital sur le règlement d'emprunt était de 58 500 \$ (cinquante-huit mille cinq cents dollars) ;

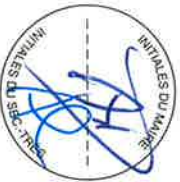
IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise d'affecter le montant du remboursement en capital pour l'année 2020 au solde du règlement d'emprunt 09-408.

N° 20-01-012

CAHIER SPÉCIAL JOURNAL HAUTE-CÔTE-NORD/ SEMAINE DE RELÂCHE

ATTENDU QUE pour une quatrième année, le Journal Haute-Côte-Nord relance son cahier « spécial activités pour la semaine de relâche » qui aura lieu du 2 au 6 mars mars prochain;



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE ce cahier spécial sera publié dans l'édition du 19 février 2020 et celui-ci présentera les activités disponibles dans chaque municipalité de la Haute-Côte-Nord;

ATTENDU QUE les trois formats disponibles sont les suivants :

- Une page pleine au tarif de 514 \$
- Une demi-page au tarif de 294 \$
- Un quart de page au tarif de 185 \$

ATTENDU QUE les tarifs incluent la couleur, mais excluent les frais WEB de 10 \$ (dix dollars) ainsi que les taxes applicables;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise l'achat d'une page pleine pour le cahier « spécial activités pour la semaine de relâche » dans le Journal Haute-Côte-Nord au montant de 514 \$ (cinq cent quatorze dollars) plus les frais WEB de 10 \$ ainsi que les taxes applicables.

*** DÉPÔT
– LOCATION/ SALLE DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET ARÉNA
– DÉCEMBRE 2019**

**** DÉPÔT
RAPPORT SOMMAIRE DES PERMIS DU MOIS DE DÉCEMBRE
2019**

**** DÉPÔT
RAPPORT ANNUEL DES PERMIS 2019**

*** DÉPÔT
ENTENTE DE SERVICES DE CONSULTATION CONTINUE EN
MATIÈRE D'URBANISME POUR L'ANNÉE 2020**

Les Éditions

FD - 1-880-

20-01-013

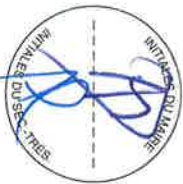
ATTENDU l'offre de service formulée par Monsieur Jean-Yves Bouchard, urbaniste en date du 14 janvier 2020 et relative à un soutien continu en matière d'urbanisme ;

ATTENDU QUE ce suivi en matière d'urbanisme consiste à délivrer des avis et des conseils sur une base continue pour, entre autres, des questions d'interprétation des règlements d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun d'adhérer au programme de soutien professionnel en matière d'urbanisme ;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise l'adhésion de la municipalité au programme de suivi continu en matière d'urbanisme auprès de monsieur Jean-Yves Bouchard, urbaniste, pour l'année 2020 selon les affectations professionnelles commandées et sur la base des taux horaires soumis dans l'offre de service jusqu'à concurrence d'un budget de l'ordre de 2 500 \$ (deux mille cents dollars) plus les taxes applicables, payable trimestriellement et ce, sous réserve que la municipalité puisse mettre fin à cette entente de service continu en tout temps sur avis préalable de 30 (trente) jours.



No de résolution
**** DÉPÔT**

No 20-01-014

CORRECTION GÉOMÉTRIQUE DE LA ROUTE 138 À L'INTERSECTION DE LA RUE DES PILOTES

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019 EN VERTU DU SCHEMA COUVERTURE DE RISQUES

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Le Conseil approuve le rapport annuel d'activités 2019 dans le cadre du schéma couverture de risques incendie tel que présenté par monsieur Martin Bouchard, directeur du Service des incendies de la Ville de Forestville.

**** DÉPÔT**
RAPPORT SOMMAIRE DES TRAVAUX À VENIR JANVIER – FÉVRIER

**** DÉPÔT**
NIVEAU D'EAU LAC GARDNER – EAU POTABLE

**** DÉPÔT**
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – NOTIFICATION DE DÉCISION – RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES

No 20-01-015
ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE RAPIDE (400V) POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ATTENDU QU'Hydro-Québec a obtenu le mandat du gouvernement du Québec de promouvoir le déploiement d'une infrastructure de bornes de recharge publique sur l'ensemble du territoire du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité a été ciblée pour recevoir deux bornes de recharge rapide dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure visant à soutenir l'implantation de bornes de recharges rapides le long des principaux axes routiers, et ce, en collaboration avec le circuit électrique d'Hydro-Québec et les villages-relais;

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à investir, en partenariat avec la Communauté innue d'Essipit, une somme globale de 8 000 \$ (huit mille dollars) dans le projet d'implantation des bornes de recharge rapide;

ATTENDU QUE les deux Parties souscrivent aux principes du développement durable et qu'elles désirent par le présent partenariat en poursuivre la promotion auprès des utilisateurs du réseau routier québécois;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil de la Municipalité entérine la signature de l'entente de partenariat entre Hydro-Québec et la Municipalité Les Escoumins pour le déploiement de bornes de recharge rapide (400V) pour véhicules électriques;

QUE madame Andrée Lessard, directrice générale, soit par la présente autorisée à signer l'entente de partenariat pour et au nom de la municipalité.



No de résolution
20-01-016

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

PERMISSION D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ATTENDU QU'Hydro-Québec a obtenu le mandat du gouvernement du Québec de promouvoir le déploiement d'une infrastructure de bornes de recharge publique sur l'ensemble du territoire du Québec;

ATTENDU QU'Hydro-Québec a procédé à l'installation de deux bornes de recharge rapide dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure visant à soutenir l'implantation de bornes de recharges rapides le long des principaux axes routiers, et ce, en collaboration avec le circuit électrique d'Hydro-Québec et les villages-relais;

ATTENDU QUE les bornes de recharge rapide ont été implantées au 147 de la rue Saint-Marcellin Ouest et sur le lot 5 564 828 du cadastre du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de donner et accorder à Hydro-Québec, la permission d'occuper une partie du terrain concerné selon les conditions contenues à la permission d'autorisation d'occupation;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil de la Municipalité entérine la signature de la permission d'autorisation d'occupation du domaine entre Hydro-Québec et la Municipalité Les Escoumins pour bornes de recharge de véhicules électriques;

QUE madame Andrée Lessard, directrice générale, soit par la présente autorisée à signer la permission d'autorisation d'occupation pour et au nom de la municipalité.

N° 20-01-017

Les Éditions

FD - 1-800-

No. F-031

À 19 h 30 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
et résolu À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 0



André Desrosiers
Maire



Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

*Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal.*